



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION  
TENUE LE 17 FÉVRIER 2020 AU LOCAL A-105

Présences : Monsieur Sébastien Turner, parent  
Madame Johanne Trudeau, responsable SDG  
Madame Line Parent, parent  
Monsieur Jean-Sébastien Motard, parent  
Monsieur Valery Tchuenta, parent  
Monsieur Dominic Loiselle, enseignant  
Madame Michèle Lepage, éducatrice spécialisée

Absences :  
Madame Chloé Beaudoin-Lejour, parent  
Monsieur Martin Herteleer, parent

La direction était présente : Monsieur Alexandre Poirier, directeur

1. Accueil et vérification du quorum

Le quorum étant atteint, monsieur Sébastien Turner souhaite la bienvenue et ouvre la réunion à 19 h.

2. Adoption de l'ordre du jour

Monsieur Sébastien Turner fait la lecture de l'ordre du jour et suggère de remplacer le point 4 par Espace-Châteauguay. Les points mis à l'ordre du jour seront ainsi décalés.

Il est aussi suggéré d'ajouter au point varia le sujet « conseil d'élèves ».

Il est proposé par madame Michèle Lepage et appuyé par monsieur Jean-Sébastien Motard d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité  
CE-19-20-022

3. Besoins en locaux 2020-2021 (présentation de la direction générale):

Monsieur Daniel Bouthillier et madame Pascale Gingras sont présents pour expliquer la démarche d'évaluation des besoins et le portrait actuel de l'évolution de la clientèle. Il est demandé au CE d'analyser la solution proposée et de transmettre par la suite nos recommandations.

4. Espace-Châteauguay

L'équipe d'Espace-Châteauguay dresse un bilan très positif des ateliers qui se sont tenus à l'école NDA auprès des élèves, du personnel et des parents. Elle souligne la qualité des échanges et de la collaboration.

5. Adoption du procès-verbal de la séance du 9 décembre 2019.

Il est proposé par monsieur Jean-Sébastien Motard et appuyé par monsieur Valery Tchunte d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

CE-19-20-023

6. Suivis (information)

6.1 Signalisation; un rappel sera fait aux parents que le stationnement arrière est réservé au personnel de l'école.

Monsieur Turner est toujours sans nouvelle de monsieur Allard et de monsieur Le Borgne au sujet de la demande d'arrêt amovible. Il poursuivra ses démarches.

6.2 Comité ad hoc sur l'utilisation des fonds à destination spéciale; une invitation à la formation d'un comité sera lancée sur le prochain info-parents.

6.3 Carnaval d'hiver; le grand succès de l'événement est souligné.

6.4 Projet éducatif ; il est en développement, la prochaine rencontre est prévue en avril.

6.5 Fondation; aucun développement pour l'instant, une rencontre est à venir.

7. Questions du public

Aucun public.

8. Plan de déploiement des mesures budgétaires (approbation)

Approuvé à la séance du 20 janvier 20. Proposé par Jean-Sébastien Motard et appuyé par Sébastien Turner.

9. Activités et sorties éducatives (approbation)

Une sortie au Centre des sciences est proposée pour les 5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> année au courant du mois de mai. La date est à déterminer. Les frais seront assumés par le programme Culture à l'école.

Il est proposé par madame Michèle Lepage et appuyé par monsieur Valery Tchunte d'approuver la sortie telle que présentée.

Adoptée à l'unanimité

CE-19-20-024

10. Plan de lutte

Mise à jour du plan présentée par la direction. Il est proposé par madame Michèle Lepage et appuyé par madame Line Parent.

Adoptée à l'unanimité

CE-19-20-025

11. Mot du représentant au comité de parents

Monsieur Jean-Sébastien Motard nous informe qu'une rencontre se tiendra le 19 février 2020, le sujet sera le projet de loi 40.

12. Mot de la représentante du service de garde

Aucun commentaire n'a été émis.

13. Mot du personnel de soutien

Aucun commentaire n'a été émis.

14. Mot des enseignants

Aucun commentaire n'a été émis.

15. Mot de la direction

Aucun commentaire n'a été émis.

16. Mot du président du conseil d'établissement

17. Varia

Aucun point.

18. Levée de la séance

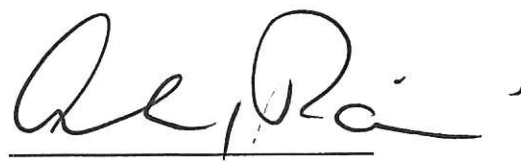
L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur Jean-Sébastien Motard et appuyé par Madame Michèle Lepage que la séance soit levée à 21 h 15.

Approuvée à l'unanimité

CE-19-20-021



Monsieur Sébastien Turner  
Président



Monsieur Alexandre Poirier  
Directeur